

**Nicole CABAL,
membre de l'Association de Parrainage Républicain (APARDAP)
CTM, 5 octobre 2020**

Je vais vous parler du parrainage républicain. Je suis adhérente de cette association depuis au moins 2005 : date de mon premier parrainage.

C'était une jeune femme du Nigéria reçue à l'Eglise Sainte Monique d'Echirolles avec sa petite fille de deux ans environ. Elle parlait très bien le Français.

Elle arrivait du Nord Isère où elle avait été très aidée, par une équipe de l'Eglise, et de Marc Cholin, prêtre du secteur Nord Isère. A son arrivée à Grenoble, rejet de sa demande d'asile, elle a été hébergée à l'hôtel, nous l'avons aidée mais c'était moins difficile à ce moment. Nous l'avons co-parrainé avec Marc.

Très vite est sortie une circulaire Sarkozy qui régularisait les femmes avec enfants scolarisés.

Très vite elle a eu un titre de séjour, et a été très autonome.

Quinze ans plus tard, c'est devenu bien plus complexe, les procédures et les services très restreints.

Je suis aussi engagée au Secours Catholique, et membre d'une communauté chrétienne ; je dis cela car cela élargit mon réseau de relations et permet aussi d'ouvrir des possibilités aux personnes que j'aide selon leur recherche.

En 2005, le Secours nous a demandé de mettre un jeune homme dans notre local, ce local étant un appartement situé à Pont de Claix. J'avais bien essayé de lui trouver un parrain ou une marraine, en vain...aussi je l'ai parrainé.

Ce monsieur, sa demande d'asile rejetée, se trouvait alors sans ressources. Sa demande de titre de séjour a duré plus de 5 ans avant d'aboutir.

Fuyant le pays (R D C), il n'avait pas revu sa femme et ses 3 enfants à sa sortie de prison.

Il était très découragé d'attendre aussi longtemps. Il a trouvé du travail très rapidement. Il est resté sur Pont de Claix. Après 8 ans de séparation, il a enfin retrouvé sa femme et ses enfants, non sans peine. Ils ont une petite fille depuis. Nous les voyons assez souvent, c'est vraiment une famille heureuse.

L'initiative de la démarche du parrainage républicain est très intéressante, symboliquement sécurisante pour les personnes parrainées. Il y en a qui disent se sentir seules au monde, et les aides et attentions les touchent particulièrement.

Au départ il nous était présenté un engagement l'un envers l'autre, dommage ça manque.

Les personnes qui demandent l'aide sont souvent à l'étape du rejet de la demande d'asile. C'est le moment très difficile. Ils perdent tout lorsqu'ils ont eu logement et allocation d'attente.

Avant tout, je vérifie avec eux jusqu'où vont les droits de S Sociale, cartes de bus, sont-ils inscrits aux restos de cœur, etc., au moins assurer le minimum vital.

Ensuite, je travaille en lien avec un avocat pour avoir des conseils. Je passe du temps avec eux pour mieux les connaître et chercher avec eux ce qu'ils aimeraient faire. Dans la mesure du possible, je les envoie vers les assistantes sociales mais il faut savoir que déboutés, ils ne sont pas toujours reçus.

Actuellement c'est très difficile d'avancer sur les parcours des personnes.

Personnellement devant parfois de telles détresse, j'essaye de leur conseiller d'avoir une aide psy.

Je leur propose des petits séjours une fois par an, avec un petit budget que me donnent des amis spécifiquement pour ces pauses : Ile de Lérins, la Salette, etc.. ou des sessions toutes simples avec FONDACIO (style vacances).

Vivre ensemble, faire des activités ou découvertes, ils en reviennent heureux et, chemin faisant, je les vois retrouver espérance.

Ces parrainages, c'est un peu un compagnonnage. Je le vis autonome, même si je garde un lien avec l'APARDAP.

Devant le nombre de personnes et la complexité des procédures, de plus le nombre de personnes sans hébergements, nous avons fait le choix de créer une association paroissiale : Solidarité Charles de Foucauld. Nous avons eu l'aide d'un missionnaire de la Salette, à ce jour reconnue d'intérêt général.

Cela nous donne un peu d'autonomie. Nous avons une mise à disposition d'un studio assez grand pour loger deux personnes à Pont de Claix. Nous avons aussi fait le choix de louer un appartement à Echirolles pour loger 4 personnes.

Je parraine actuellement un jeune arrivé en France il y a 3 ans, 28 ans. Après l'assassinat de son Père en Angola, ses proches l'ont aidé à fuir, il est passé par le Portugal, arrivé en France mis en procédure Dublin. Signature à la police jusqu'au moment où il a été expulsé, Au bout de 8 mois revenu en France, remis en Dublin, re signature à la police, , l'avocat a conseillé de ne plus signer, donc considéré en fuite, 18 mois sans existence... actuellement mis en procédure accélérée. N'a toujours pas été a L'OFPPA. 3 ans de présence en France sans avancer.

Il s'est senti vraiment rejeté : « pourquoi moi ? », disait-il, y en a qui n'ont pas été remis en Dublin, etc. »

Il est très présent à toutes propositions, très serviable pour les autres, bénévole au S Cath. A l'église, il reprend confiance en lui. Ça fait plaisir de le voir changer.

Cette aventure humaine m'a beaucoup changée.

L'approche des personnes, oui des préjugés qui tombent. Mais des rencontres tellement émouvantes. Des liens si forts qui se tissent.